



FONDATION RENÉ CASSIN



UNHCR

L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

25^{ÈME} FORMATION INTENSIVE SUR LE DROIT DES RÉFUGIÉS




DU 19 AU 30 JUIN 2023

ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR

la Fondation René Cassin – Institut International des droits de l'Homme
& le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en France

Format HYBRIDE
*à Strasbourg en présentiel
ou en visioconférence!*



Cette session de formation intensive permet une étude approfondie du droit des réfugiés et du droit international humanitaire sous la direction des meilleurs spécialistes en la matière, originaires de différentes régions du monde.

La sélection des participants se fait sur examen des dossiers par un comité de sélection sous la responsabilité du Directeur de la Fondation et portera tant sur les acquis que sur l'expérience et/ou la motivation.

DROITS D'INSCRIPTION

- Tarif individuel en présentiel : 750 euros
- Tarif spécial cours à distance : 200 euros

Tarifs Early Bird : Les participants réglant leurs frais d'inscription **avant le 16 avril 2023** pourront disposer des tarifs préférentiels suivants :

- Tarif Early Bird en présentiel : 650 euros
- Tarif Early Bird à distance : 170 euros

PAIEMENT

- Uniquement par **carte bancaire** ou **PayPal**, sur le site internet sécurisé de la Fondation <http://www.iidh.org>
- En cas de difficultés pour régler vos frais d'inscriptions en ligne, merci de contacter Elsa ZIMMER (Chargée de programme) sur elsa.zimmer@iidh.org afin que nous puissions vous proposer une solution alternative de paiement.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation ou de non obtention de votre visa jusqu' à 15 jours avant le début de la formation , vos frais d'inscription vous seront remboursés déduction faite de 70 euros de frais de dossier.

L'édition d'un avoir est également possible afin de participer à toute autre formation dispensée par la Fondation.

DISTANCIEL

- Retransmission en direct via la plateforme ZOOM
- Emploi du temps établi sur le fuseau horaire France (UTC+1)
- Mise à disposition en REPLAY, à J+2
- Attention : Les exercices de simulation de juridiction et la visite de la Cour Européenne des Droits de l'Homme ne sont pas disponibles à distance.

La date de l'évaluation finale sera transmise ultérieurement et tiendra compte de ce décalage.

La Fondation René Cassin décline toute responsabilité en cas d'impossibilité pour l'auditeur de se connecter à distance.

EVALUATION FINALE

- QCM (questionnaire à choix multiple) de plusieurs dizaines de questions portant sur l'ensemble des thématiques abordées lors des enseignements
- Évaluation via support numérique ; **vous devez vous munir d'un équipement informatique et/ou d'un smartphone le jour de l'épreuve**

Modalités et organisation de votre séjour

LES + DU PRÉSENTIEL, À NE PAS MANQUER !

SIMULATION EN DROIT D'ASILE ET PLAYDOYER
ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE
VISITE DE LA COUR EUROPÉENNE DE DROITS DE L'HOMME

VISA

Nous attirons l'attention sur les conditions d'obtention d'un visa **Schengen court séjour** imposées par les autorités consulaires.

Il est recommandé de déposer votre demande de visa dès réception de votre lettre officielle d'admission qui vous sera délivrée après réception du paiement de vos droits d'inscription.

La Fondation ne garantit pas la délivrance de votre visa et ne peut en aucun cas intervenir dans la procédure d'obtention de visa. Les frais de visa et annexes sont intégralement à la charge du participant.

RESTAURATION

Les frais de restauration des participants sont compris dans les frais d'inscription. Les repas (déjeuners) sont proposés au Centre européen de la jeunesse.

ASSURANCE SANTÉ/ACCIDENT

Il est conseillé de souscrire une assurance personnelle couvrant vos frais de santé et de rapatriement.

En aucun cas, la Fondation ne prend en charge les frais médicaux et d'hospitalisation.

RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

En raison de la constante évolution des conditions sanitaires sur le plan national et international, veuillez à vous tenir informé en temps voulu des conditions applicables lors de vos déplacements.

Veillez également à vous tenir informé, via le site <https://www.iatatravelcentre.com/world.php>

HÉBERGEMENT

Chaque participant a la faculté de rechercher à titre individuel un logement par ses propres moyens.

Un hébergement en résidence universitaire est proposé aux participants qui en auront fait la demande lors de l'inscription en ligne. Merci de noter que la réservation s'entend du **samedi 17 juin au samedi 1^{er} juillet**.

- Formule confort : hébergement au sein du Centre européen pour la jeunesse, sur le lieu des cours, en chambre individuelle avec salle de bain privative pour un montant de 930 €.
- Formule économique : hébergement au sein de la Cité Universitaire de la Robertsau (à 15 minutes de marche du lieu des cours) en chambre individuelle avec les sanitaires et les cuisines en commun pour un montant de 250 €.

PAIEMENT

Le paiement des frais d'hébergement s'effectue conjointement au paiement des droits d'inscription

- Uniquement par **carte bancaire** ou **PayPal**, sur le site internet sécurisé de la Fondation <http://www.iidh.org>
- En cas de difficultés pour régler vos frais d'inscriptions en ligne, merci de contacter Elsa ZIMMER (Chargée de programme) sur elsa.zimmer@iidh.org afin que nous puissions vous proposer une solution alternative de paiement.

Prise en charge personnalisée

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ENGAGEMENTS DE LA FONDATION

La Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme accorde une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Elle s'engage à :

- **Sensibiliser** toute l'équipe (administrative et pédagogique, salariée et bénévole) sur les questions relatives à l'accueil d'une personne en situation de handicap ou moins autonome
- **Accueillir et écouter** les demandes des personnes en situation de handicap sans discrimination
- **Adapter au mieux** la méthodologie afin de trouver les compensations les plus adaptées à chaque situation de handicap afin de permettre la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

RÉFÉRENTE HANDICAP

N'hésitez pas à Mme KERNEL Aline, via notre formulaire de contact sur <http://iidh.org>. Ses missions sont de :

- **Accueillir, écouter et évaluer** les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap (par le biais de la personne concernée ou du commanditaire).
- **Orienter** la personne en situation de handicap vers les partenaires tels que AGEFIPH pour des prises en charge éventuelles.
- **S'assurer de la faisabilité** et le cas échéant de la mise en œuvre des aménagements pédagogiques et/ou des adaptations organisationnelles, matérielles nécessaires.

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Depuis juin 2022, la Fondation René Cassin est détentrice de ce label qualité suite à un audit mené par l'APAVE, organisme agréé.

Ainsi, la 25ème Formation intensive sur le droit des réfugiés est maintenant accessible aux financements délivrés par des OPCO, l'Etat, les Régions, la caisse des dépôts et consignations, Pôle emploi et l'Agefiph.

Merci de vous référer à la présentation de chaque formation pour en connaître les modalités.

AUDITÉ PAR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FONDATION RENÉ CASSIN

INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME
INTERNATIONAL INSTITUTE OF HUMAN RIGHTS

RESTONS EN CONTACT



@FondationReneCassin



@IIDHStrasbourg



Fondation René Cassin - Institut international
des droits de l'homme



@fondationrenecassin

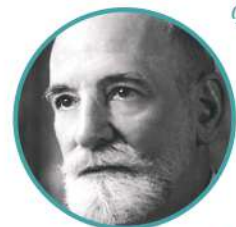


session@iidh.org



<https://www.iidh.org>

“ Il n'y aura pas de paix sur
cette planète tant
que les droits
de l'homme
seront violés
en quelque
partie du
monde. ”



René Cassin, 1968